



Belvaux/Sanem, le 01 août 2025

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation :

Demandeur : **2C PROPERTY S.A.**
Objet : **excavation de terres polluées, avenue du Blues, Belvaux**
Classe : **3**
N° Dossier : **3/25/0096**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **01 août 2025 au 18 août 2025 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,
Pour la secrétaire empêchée,
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,


Simone Asselborn-Bintz